

bas prix qu'en Angleterre, sans compter que la main-d'œuvre y coûte quarante à cinquante pour cent moins cher.

Reste le besoin de *protection* pour les colonies continentales. Ce besoin a été réel, impérieux et continuel tant que la France a possédé ensemble le Canada et la Louisiane. Ces deux colonies, situées aux antipodes du continent, avec les postes de communication inter-médiale, formant sur les flancs et sur les derrières des colonies anglaises un demi-cercle de 4,000 à 4,200 lieues, tenaient les colonies anglaises en respect et entretenaient l'amitié des nations sauvages, plus dévouées aux Français qu'aux Anglais, grâce au zèle des missionnaires échelonnés sur cette étendue.

Malheureusement, la France n'a pas fait ce qu'elle aurait pu et dû faire pour consolider ces positions avantageuses. C'est trop tard. Aujourd'hui que le Canada et la Louisiane sont perdus, le besoin de *protection* perpétuelle qu'avaient les colonies françaises de l'Amérique va disparaître, n'ayant plus la crainte d'un ennemi, elles n'auront plus besoin de secours.

Voilà donc, et pour toujours, les colonies anglaises débarrassées de ces deux liens, le *besoin* et la *crainte*, qui auraient pu et dû jusqu'à présent les retenir dans la dépendance de la métropole.

Néanmoins, l'Angleterre devra nécessairement chercher à s'indemniser d'une partie des dépenses énormes qu'elle a faites pour ses colonies, en limitant leur commerce ou en se le réservant. Elle voudra exiger de ses colonies des droits d'entrée ou des impôts sur la consommation.

Or, les colonies n'auront plus d'intérêt à obéir. Au contraire, leur intérêt sera de seconder le trafic et des contributions et des restrictions du commerce. Du choc de ces intérêts diamétralement opposés, il doit naturellement résulter, dans plus ou moins de temps, la révolution prévue et annoncée :

Il n'est pas aisé d'en fixer l'époque ; elle sera subordonnée à celle du traité de la paix future. A compter de ce jour, on oserait avancer que, peu d'années après, il devra nécessairement s'élever des différends et des prétentions réciproques entre l'Angleterre et l'Amérique ; qu'il en naîtra des troubles ; qu'ils pourront s'apaiser et les différends être palliés par des condescendances mutuelles.

Mais quel sera le dénouement de ces différends et de ces négociations, de ces conciliations passagères ? Si la métropole, effrayée de difficultés,